

Lettre ouverte (aux Kraainemois).

Mon nom est Thierry Van De Plas, échevin de la commune de Kraainem depuis le 1er janvier 2007.

Voici plus d'une quinzaine de jours, la Ligue Belge contre l'Antisémitisme m'a accusé d'être ce qu'on appelle « un négationniste », c'est-à-dire quelqu'un qui, par antisémitisme et haine des juifs, nie l'existence des chambres à gaz et du génocide des juifs par les nazis.

Cette accusation injuste m'est particulièrement blessante, car je ne fus jamais, ne suis pas, et ne serai jamais, ni un antisémite ni un négateur du génocide juif, et ce, pour la bonne et simple raison, que seul un être au cœur sec peut prétendre nier ce crime et l'abominable cortège de souffrances qui l'accompagna.

Il est clair et évident que le génocide juif et les chambres à gaz ont existé, raison pour laquelle j'avais d'ailleurs tenu à effectuer, en novembre 2011, en famille, un pèlerinage de la mémoire à Auschwitz et à Dachau (mon grand-père fut prisonnier de guerre en Allemagne et ma grand-mère, Madame Elisabeth Linard de Guertechin, cacha chez elle, à la demande des religieuses de la Congrégation du Sauveur, une personne de confession juive, pour la protéger de la barbarie nazie).

Glacé par la sophistication des méthodes de gazage des juifs, j'avais tenu à prendre une série de clichés (jointe à la présente) des chambres à gaz, afin de pouvoir témoigner, à mon retour en Belgique, auprès de mes amis de l'horreur de ce que j'avais pu voir sur place.

La circonstance-même que j'ai tenu à photographier et à montrer ces chambres à gaz, prouve évidemment que je suis tout le contraire d'un négationniste.

Tout comme le prouve le fait que j'ai tenu à rencontrer à plusieurs reprises Monsieur Chill Elberg, rescapé des camps de la mort, et à procéder (en novembre 2012) à l'enregistrement audiophonique (que je tiens à disposition de la presse) de son bouleversant témoignage, afin que celui-ci « ne se perde pas » au décès de Monsieur Elberg.

En remerciement, Monsieur Elberg me fit l'honneur de m'offrir une dédicace de son livre, dont la page de garde (que je joins à la présente) nous apprend qu'il fut rescapé de douze camps de concentration et d'extermination.

Il est d'autant plus stupide de vouloir me prêter quelque antisémitisme ou sentiment d'hostilité envers les personnes de confession juive, que, dans l'exercice des fonctions scabinales que j'occupe depuis 2007, j'ai toujours, sans exception aucune, voté l'approbation de tous les budgets relatifs au cimetière juif de Kraainem.

Pas plus tard qu'en septembre de cette année (mais antérieurement aux accusations lancées par la Ligue Belge contre l'Antisémitisme), je suis encore intervenu, en ma qualité d'Echevin des travaux publics, auprès des instances communales, afin de m'assurer des conditions d'entretien de notre cimetière juif de Kraainem (géré par la « Société d'Inhumation de la communauté Israélite de Bruxelles »).

Dans un courriel adressé à notre secrétaire communale (que je joins à la présente), je lui écrivis ceci :

« Dans le cadre de l'entretien du cimetière juif de Kraainem, je demande que cet entretien reste gratuit pour le cimetière juif de Kraainem, afin que l'accueil des personnes de confession juive soit optimal. »

Ce courriel constitue une preuve supplémentaire que je ne suis pas un négationniste, puisque le négationnisme vise à offenser la mémoire des juifs morts, et que ma sollicitude était précisément de prendre soin au mieux du cimetière juif et des juifs morts qui y reposent.

J'ai aussi toujours pris plaisir à assister, lorsque mon emploi du temps d'Echevin me le permettait, aux activités culturelles juives organisées dans notre belle commune. Et c'est ainsi que, récemment encore, j'eus le plaisir d'assister aux concerts de musique traditionnelle juive tenus aux églises Saint-Dominique et Saint Pancrace, soirées bercées - ceux d'entre vous ayant connu le privilège d'y assister s'en souviennent- de cette chaleur humaine typiquement juive.

Ces concerts étaient organisés par l'ASBL « Amitiés Musicales », grâce aux subsides octroyés par le budget de la Commune de Kraainem, budget que j'ai voté.

Il est donc clair que je suis tout, sauf un antisémite ou un négationniste, comme le confirme aussi le fait qu'en près de dix années d'étroite collaboration, le Bourgmestre de Kraainem n'a jamais rien trouvé à redire à ce propos, et comme le confirme le fait que les Kraainemois, qui me connaissent depuis toujours et qui ne voteraient pas pour un antisémite, m'élisent et me réélisent depuis maintenant près de dix ans à la prestigieuse fonction d'échevin.

Alors, pourquoi la Ligue Belge contre l'Antisémitisme m'a-t-elle accusé dans la presse?

En septembre 2013, au cours d'une discussion houleuse sur Facebook, j'ai été critique quant à l'efficacité des lois mémorielles, car celles-ci me semblaient contreproductives.

Excédé de me voir, pour cette raison, accusé par certains interlocuteurs d'être un négationniste et de me voir ainsi diabolisé, j'ai vu rouge et, cherchant à heurter mes interlocuteurs de la même manière qu'ils venaient de le faire à mon égard, j'ai en guise de provocation, lancé un « tchat » absurde en privé disant que les chambres à gaz c'est du bidon et que j'avais même rencontré des résistants négationnistes.

Victime de mon tempérament parfois par trop sanguin, j'ai commis là une provocation de fort mauvais goût, qui ne reflètent évidemment nullement ma pensée. En effet, comment pourrais-je sérieusement prétendre qu'il existe des résistants négationnistes ?

Effrayé par l'irrespect de mon propre propos, j'ai, immédiatement après, rectifié les choses, en postant un nouveau message, dans lequel j'écrivis que je m'étais rendu à Auschwitz, que j'y avais vu les chambres à gaz et qu'il n'y avait pas matière à débat sur cette question, ce qui prouve donc bien que je ne suis nullement négationniste.

Je ne suis pas fier d'avoir eu un propos, en privé, aussi déplacé.

Mais qui peut prétendre n'avoir jamais tenu, au cours d'une discussion houleuse et sous l'emprise de la colère, un propos déplacé, qu'il ne pense pas, pour le regretter

immédiatement après, une fois la colère retombée ?

Quoi qu'il en soit, je considère comme un devoir de présenter mes plus humbles et sincères excuses à tous ceux ayant pu se sentir offensés par mon propos déplacé, et particulièrement aux membres de la communauté juive.

M'étant d'estime que des excuses ne peuvent paraître sincères que si elles s'accompagnent d'actes forts, j'ai décidé d'organiser une visite de la mémoire au musée de l'Holocauste et des droits de l'Homme à Malines, pour un groupe d'une dizaine de Kraainemois intéressés par cette visite, et invite les journalistes intéressés à se joindre à nous, et de consacrer un article à l'évènement.

C'est pourquoi je demande publiquement audience au Grand-Rabbin de Bruxelles Albert Guigui, afin d'organiser une réunion finalisant ce projet, lequel sera intégralement financé par mes soins.

J'espère pouvoir ainsi réparer l'offense faite aux descendants des juifs morts durant la deuxième guerre.

Et si c'est au Grand-Rabbin de Bruxelles que je m'adresse, c'est parce que je le sais homme de dialogue et d'apaisement, et que je connais son attachement aux valeurs de pardon et d'humanisme, qu'il a encore rappelées récemment, lors d'un entretien télévisé accordé à Télé-Bruxelles le 6 mai 2014, lors duquel il déclara que « toute l'action de sa vie se résumait à chercher, par tous les moyens possibles, à jeter des ponts entre les gens et à les rapprocher les uns des autres ».

Je déplore vivement la manière dont la Ligue Belge contre l'Antisémitisme, et son président, ont présenté les événements, puisqu'au lieu de simplement prendre contact avec moi pour me demander des explications qui auraient permis d'aplanir le malentendu en quelques minutes, ils préférèrent jeter en pâture dans la presse un tchat tenu il y a plus d'un an d'ici lors d'une conversation privée, en omettant de préciser le contexte l'ayant précédé et le message rectificatif lui ayant immédiatement succédé, ainsi que le prouve un article paru le 30 octobre 2014 dans le journal de Morgen, l'un des plus importants et plus prestigieux quotidiens du nord du pays.

Le journaliste du « Morgen » fut le seul journaliste à mener une enquête sérieuse sur l'incident. Et il relate, dans son article (joint, en extraits, à la présente), qu'il a demandé au président de la LBCA de lui fournir l'intégralité des échanges tenus sur Facebook (je n'ai personnellement pas pour habitude d'imprimer et de conserver les « tchats » que j'ai tenus il y a plus d'un an), que ledit président lui promit de les lui adresser le jour-même, mais qu'il resta en défaut de le faire (« Drie dagen later zijn we nog altijd in blijde verwachting » ; traduction libre : « trois jours plus tard, la rédaction du journal attend toujours. »).

Si la LBCA avait dès le départ montré à la presse l'intégralité des échanges (et donc également mon message rectificatif), je n'aurais jamais pu être injustement présenté comme un antisémite et un négationniste.

Le journaliste du « Morgen » parle d'ailleurs, dans le titre de son article, de chasse aux sorcières me concernant et de messages Facebook « lus sélectivement ».

J'observe à cet égard que ce n'est pas la première fois que le président de la LBCA

accuse à tort un homme politique d'être antisémite et/ou négationniste, puisque, par le passé, le Ministre d'Etat Flahaut, le Ministre d'Etat Moureaux, le Sénateur Pierre Galand, et la députée Isabelle Durant, en furent accusés par ses soins.

J'avais initialement décidé de déposer plainte à l'encontre du Président de la Ligue Belge contre l'Antisémitisme, du chef de diffamation.

Mais, une fois la colère retombée, force m'est d'admettre que, quelque'injustes qu'aient été les méthodes et affirmations du président de la Ligue Belge contre l'Antisémitisme, **il n'en demeure pas moins que le tchat privé que j'ai tenu sur Facebook en septembre 2013 l'était encore bien davantage, raison pour laquelle, au lieu de lui intenter un procès, je lui présente, à lui aussi, mes excuses.**

Et je tiens à le faire publiquement, car il ne fait nul doute que la 2^{ème} guerre mondiale a inmanquablement dû dérober de nombreux êtres chers à son affection, raison pour laquelle il n'a pu que se sentir offensé par ce propos que je regrette vraiment.

Etre un homme politique, c'est aussi savoir reconnaître ses torts.

C'est pourquoi, je lui tends publiquement la main et lui lance invitation à soutenir ce projet de pèlerinage de la mémoire au musée de l'Holocauste et des droits de l'Homme. .

Je clos ici cette affaire, et si d'aucuns devaient prétendre vouloir la relancer, malgré les rectifications que j'ai faites et les excuses publiques que je formule, je serais contraint de devoir constater que d'aucuns souhaitent instrumentaliser cette affaire à des fins politiques, pour s'en prendre, dans une commune se caractérisant par une alchimie électorale complexe et fragile, à un Echevin élu depuis près de 10 ans par les Kraainemois, et ayant obtenu le 5^{ème} meilleur score de la commune en termes de voix de préférence.

Il y a d'autant moins de raisons d'alimenter une polémique, que, lorsque, en 2007, Monsieur Bart De Wever (dont je ne partage pas les idées politiques) avait tenu des propos ayant heurté la communauté juive, les autorités rabbiniques, les représentants de la communauté juive de Belgique, ainsi que « le monde politique », avaient accepté ses excuses et clos l'incident, à telle enseigne que Monsieur De Wever est aujourd'hui bourgmestre et premier magistrat de la ville d'Anvers, ville comptant en son sein la plus importante communauté juive de Belgique, et qu'il y joue un rôle actif dans la défense de la sécurité de cette communauté.

Que ceux qui entendraient jouer à des jeux politiques sachent que je ne démissionnerai pas, ni aujourd'hui ni demain, que je continuerai à siéger au collège échevinal, et que je continuerai, à œuvrer pour le bien-être des Kraainemois, conformément au mandat d'échevin pour lequel ils m'ont élu et réélu.

Je ne démissionnerai pas, parce que les accusations dont j'ai fait l'objet reposent sur une présentation tronquée des faits, parce que la ministre du gouvernement flamand (seule autorité compétente pour prendre des sanctions disciplinaires envers un échevin) n'a d'ailleurs ni pris de sanction disciplinaire ni initié de procédure disciplinaire à mon égard, parce qu'aucune procédure pénale pour violation de la loi réprimant le négationnisme ne fut initiée à mon égard (et pour cause, les faits présentés ayant été tronqués), parce que la

politique locale est ma passion, parce que de nombreux conseillers communaux, m'ont témoigné leur soutien et, surtout, parce que les Kraainemois -qui, pour me connaître depuis toujours, savent bien que je n'ai aucun penchant antisémite- ne m'ont nullement retiré leur confiance, que du contraire.

Je remercie du fond du cœur tous les Kraainemois, pour leurs nombreux encouragements et témoignages de soutien dont ils m'ont fait part soit lors de nos rencontres au sein de la commune, soit par courrier ou messages postés sur mon compte Facebook et sur les sites Internet des quotidiens ayant relaté l'incident.

Votre soutien m'a réchauffé le cœur, un cœur qui avait été bien refroidi par la manière dont les organes directeurs du cdH m'ont exclu, en violation flagrante des statuts adoptés par les membres et militants, puisque je ne reçus même pas l'occasion de pouvoir être entendu par l'organe précité afin de me défendre et d'apporter mes explications.

Lorsqu'on se prétend humaniste on ne traite pas ainsi un homme qui a donné 10 ans de son existence au cdH.

Je remercie tout particulièrement mon ami J.E., grand résistant arrêté et emprisonné par la Geheime Feldpolizei, décoré de la médaille de la résistance par Son Altesse Royale le prince Régent, et coopérant au mémorial sur l'Holocauste et les droits de l'Homme, lequel m'a adressé une lettre de soutien qu'il me demande avec insistance de tenir à disposition des journalistes qui en feraient la demande.

Thierry Van De Plas,
Echevin